





















	Partenaires	Présentation	Où ?	Quand ?
	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Porte d'entrée de l'action sociale sur la commune, le CCAS vous apporte de l'aide administrative, vous conseille et vous oriente vers les partenaires compétents. Il vous accompagne sur des démarches spécifiques (demande de logement social, demande de domiciliation, secours...) et vous soutient dans vos démarches papiers ou numérique (dossiers de retraite, couverture maladie...) Vous pouvez le contacter sur les horaires d'ouverture au n° suivant : 05 63 02 59 32 et par mail ccas@verdun-sur-garonne.fr	Bureau des permanences	Lundi de 14h00 à 16h00 Mardi de 10h00 à 12h00 Mercredi de 14h00 à 17h00 Jeudi de 15h00 à 18h00 Vendredi de 9h00 à 12h00
	Point Information Jeunesse (PIJ)	Structure financée principalement par la Mairie, le Point Information Jeunesse est géré par la MJC. Il s'agit principalement : * D'accompagner les jeunes dans leurs recherches d'information : sources documentaires fiables, guides d'entretien... * De faire participer les jeunes à l'exercice de la citoyenneté * De faciliter la connaissance du monde du travail : annonces, atelier CV, partenariats Mission Locale et Pôle Emploi ... * De contribuer à l'information des jeunes sur leur orientation * De favoriser la mobilité régionale, européenne et internationale des jeunes Accompagnement individualisé et gratuit : Tu peux prendre rendez-vous pour bénéficier d'un accompagnement individualisé. Qu'il s'agisse d'un accompagnement personnalisé dans tes démarches administratives, pour des questions sur ta santé ou ta sexualité, des logements, de volontariats, d'un projet de mobilité internationale...	Espace culturel	<i>Horaires de Septembre à Juin</i> Mardi : 9h30 à 19h Mercredi : 14h à 19h Jeudi : 9h30 à 19h Vendredi : 14h à 19h Samedi : 9h à 18h Animateur : Brandon HELLER Tél : 05 63 27 01 72 pijverdun@mjc82.com brandonpdn82
	Mission locale	Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez être accompagné dans vos démarches sociales et professionnelles ? Vous pouvez rencontrer un conseiller à Verdun-sur-Garonne. Pour prendre rendez-vous avec la Mission Locale, contactez le 05.31.78.00.00 (tapez 2). /!\ NOUVEAU à Verdun/G : une demi-journée de permanence supplémentaire et un nouveau lieu -->	Espace culturel	Mercredi matin et vendredi matin
	Conciliateur de Justice	Le conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès. La conciliation de justice concerne uniquement les litiges en matière civile (notamment les relations bailleurs/locataires, litiges entre commerçants, troubles du voisinage, droit rural, droit prud'hommal, litiges entre personnes...) La saisine du conciliateur est obligatoire pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4 000 €. <i>Le conciliateur de justice n'a pas compétence en droit de la famille, en matière pénale, pour les questions concernant l'état des personnes et les litiges avec l'administration.</i>	Bureau des permanences	Créneau un jeudi sur deux réservé, ou sur rendez-vous
	Agir vers l'Insertion et l'Emploi (AVIE)	Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez reprendre une activité adaptée à votre projet de vie, nous vous proposons des missions dans le domaine du service à la personne (ménage, jardinage, petits travaux, aide déménagement...), le nettoyage de locaux (entreprises et collectivités), ou l'aide à la restauration collective (aide au service, plonge...); mais aussi un accompagnement pour vous aider dans l'élaboration, la validation, et la réalisation de votre projet, ainsi que dans vos recherches d'emploi. Pour tout renseignement complémentaire concernant les démarches, les critères d'éligibilité et autres, vous pouvez contacter le 05 63 91 90 09, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30. Vous pouvez aussi rencontrer, pour un premier échange, une Conseillère en Insertion Professionnelle, au Bureau des Permanences	Bureau des permanences	Les 3ème mardi du mois : 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre
	Service Emploi Formation	Des Conseillers Emploi Formation vous accompagneront dans toutes vos démarches afin de valoriser vos compétences, vous préparer à un recrutement (CV, lettre de motivation, entretien), valider votre projet de formation ou de reconversion professionnelle... Des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou une formation professionnelle. Le service Emploi Formation porté par la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE, a pour objectif d'offrir un service de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'emploi et de formation. Grâce à son réseau de partenaires et à sa connaissance des employeurs locaux, il vous propose des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle. /!\ NOUVEAU à Verdun/G : une demi-journée de permanence arrive à compter du 13/09/2021-->	Bureau des permanences	Tous les lundis après-midi une semaine sur deux Contact au 05.63.27.05.70
	Centre social Arc en Ciel	Dans le cadre de la compétence action sociale de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, et ce au travers de la politique sociale, l'Espace de vie sociale de Verdun sur Garonne est un équipement à vocation intergénérationnelle qui veille à la mixité sociale en développant l'animation sociale du territoire et en favorisant la participation des usagers. /!\ NOUVEAU à Verdun/G : un Espace de Vie Sociale (EVS) s'ouvre -->	CCGSTG, antenne de Verdun-sur-Garonne, 302 route d'Auch	Accueil général CCGSTG : 05 63 30 03 31
	Maisons France Service	Les partenaires ne disposant pas de permanences sur notre commune sont présents sur les deux Maisons France Service situées sur le territoire de la communauté de communes. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour connaître les permanences disponibles et leurs horaires. Parmi les partenaires : le CAUE (rénovation habitat), l'ADIAD - Cap emploi (handicap et emploi), la Plateforme de rénovation énergétique (économies d'énergie), l'Espace de médiation familiale, Montauban Service (mobilité)...	Grisolles et Labastide-Saint-Pierre	CLIQUEZ ICI ou http://www.grandsud82.fr/les-autres-services/france-services/
	Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Vous pouvez solliciter un rendez-vous si vous êtes dans la situation suivantes : situations de séparations, décès d'enfant, décès de conjoint, 1ère naissance ou avec des impayés de loyer pour les familles avec enfants à charge (hors FSL). Pour la prise de rendez-vous, contactez la plateforme au 3230. Demandez à être recontacté par le service social qui fixera un rendez-vous avec vous sur le lieu le plus adapté. Les rendez-vous sont fixés en fonction des besoins sur le secteur et de la disponibilité des bureaux de la Maison Départementale	Maison Départementale des Solidarités	Sur rendez-vous

	Mutuelle Sociale Agricole (MSA)	<p>La MSA est le régime de sécurité sociale obligatoire des salariés et des non-salariés agricoles actifs ou retraités. A ce titre elle assure le remboursement des frais de santé, verse les indemnités journalières maladie/maternité et mène de nombreuses actions de prévention. Faites le point sur votre droit à l'assurance maladie et votre rattachement à la MSA en fonction de votre statut : salarié, exploitant, étudiant, apprenti, ayant-droit...</p>	Bureau des permanences ou en Mairie	<p>3ème mardi du mois</p> <p>Contact : MSA Midi-Pyrénées Nord 180, avenue Marcel Unal 82014 MONTAUBAN Cedex mpn.msa.fr</p>
	Maison Départementale des Solidarités (MDS)	<p>Un accueil de proximité accueille chaque jour au sein de l'antenne de proximité les verdunoises et verdunois qui peuvent y rencontrer gratuitement les nombreux professionnels présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Des assistants de service social et conseillers en économie sociale familiale, * Des éducateurs et psychologues, * Des personnels de la protection maternelle et infantile (médecin, infirmier, infirmière-puéricultrice, sage-femme, psychologue...), * Des référents personnes âgées-personnes handicapées et infirmières prévention adulte, * Des agents départementaux pour l'emploi * Des référents administratifs chargés du RSA 	Maison Départementale des Solidarités	<p>1 Cité des Najats Tél. : 05 63 02 56 90 Fax : 05 63 27 25 80 mds.montech.verdun@ledepartement82.fr Ouverture : du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le lundi et le vendredi sur rendez-vous</p>
	Centre des finances publiques	<p>Vous souhaitez avoir des informations concernant le recouvrement de l'impôt ou le recouvrement de produits locaux (cantine, garderie, loyers communaux etc....) ? Depuis la fermeture de la Trésorerie de Verdun/G au 01/01/2021, vous pouvez disposer de conseils personnalisés tous les vendredis auprès d'un agent des impôts, qui assure un accueil de proximité.</p>	Bureau des permanences	Tous les vendredis
	Association Montalbanaise d'Aide aux Réfugiés (AMAR)	<p>L'Association Montalbanaise d'Aide aux Réfugiés a été créée le 17 juin 1987 pour aider les réfugiés à s'insérer en France et pour les accompagner dans leurs démarches administratives ou professionnelles. Aujourd'hui, l'AMAR s'occupe d'un Centre Provisoire d'Hébergement pour réfugiés (CPH) et d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA).</p>	Bureau des permanences	1er et 3ème jeudi du mois
	La Croix-Rouge	<p>L'unité locale de la Croix-Rouge vous reçoit notamment à la Vestiboutique. Concernant les cours d'alphabétisation, ils ont lieu à l'Espace culturel de 14h15 à 15h45. Enfin, l'aide alimentaire est organisée en fonction de la saison, en cohérence avec les autres associations caritatives (et selon des modalités d'attributions propres à chaque association). Vous pouvez obtenir des informations auprès du CCAS.</p>	Vestiboutique, rue des écoles	les mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30
	Les Restos du coeur	<p>L'aide alimentaire est organisée en fonction de la saison, en cohérence avec les autres associations caritatives (et selon des modalités d'attributions propres à chaque association). Vous pouvez obtenir des informations auprès du CCAS.</p>	2 Place Sainte-Catherine, en face de l'Espace Saint Pantaléon	Ouvert tous les 15 jours, le mardi matin à partir du 7 septembre jusqu'au mois de novembre. Pendant la saison hivernale, ouvert tous les mardis jusqu'au mois de mars.
	Secours catholique	<p>Les activités locales du Secours catholique gagnent en visibilité avec l'ouverture de sa boutique solidaire. Boisson offerte aux visiteurs de la boutique, échanges et partages pour un petit moment de convivialité. N'hésitez pas à contacter l'équipe du SCCF au 07 57 42 25 87 /06 13 07 08 69 – secourscath.verdunsurgaronne@gmail.com</p>	1 rue de la Ville, jardin du presbytère	Tous les vendredis après-midi de 14h à 16h45
	Centre Médico-Psycho Pédagogique (CMPP)	<p>Antenne du CMPP Ingres de Montauban à Verdun-sur-Garonne. Jeunes de 0 à 20 ans, avec des troubles de l'adaptation scolaire, sociale ou familiale, du caractère et du comportement, des troubles psychiques. L'admission se fait sur simple demande des familles en fonction du secteur, souvent conseillées par les partenaires.</p>	37 rue des écoles	<p>Tel: 05 63 03 79 74 Email : cmpp.ingres@asei.asso.fr</p>
	EHPAD Saint Jacques	<p>L'accueil de jour a été créé en 2006. Il a une triple fonction : celui de suivi, d'opportunité de sortie du milieu familial, l'occasion de répit pour l'aidant de proximité. L'accueil de jour, offre une alternative. Ce dispositif permet de retarder l'entrée en institution. Il établit un pont avec les aidants. Un projet de service validé, permet d'accueillir dans le confort à la journée les personnes ainsi que les aidants avec qui nous tissons des liens de confiance. L'aire géographique d'influence de la structure s'étend sur 9 communes du département du Tarn et Garonne. Il permet de :</p>	79 chemin de la fontaine de Paris	Contact au 05.63.02.50.41
	Assurance Maladie CPAM/Carsat	<p>L'accueil physique des assurés a repris dans tous nos sites hébergés par les CPAM dans le respect des mesures sanitaires. Le principe de l'accueil reste fondé sur la prise de RDV suite à une première évaluation téléphonique par l'Assistante sociale. Les accueils en tiers-lieux (Conseils départementaux, CCAS...) ont repris. Les visites à domicile sont possibles suite à évaluation téléphonique de l'Assistante sociale et validation du cadre de proximité. Pour contacter nos assistantes sociales, vous êtes invité(e) à : les joindre par téléphone au 3646* Dites "Service Social" ou utiliser votre compte personnel sur Ameli.fr : connectez vous à votre compte Améli sur le site de l'Assurance maladie, sélectionnez l'onglet Messagerie puis choisissez en objet de la demande "Contacter le service social".</p>	Bureau des permanences	4ème Mercredi du mois : 14h00 - 16h00 sur RDV

	<p>Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82</p>	<p>Le CAUE 82 dispose d'un Guichet Rénov'Occitanie pour vous aider dans vos travaux d'amélioration énergétique de votre habitation.</p> <p>Ce guichet répond au programme de rénovation énergétique de la Région. Il est soutenu par le département de Tarn et Garonne et porté par le CAUE comme chef de file. Accompagné par l'AREC (Agence Régionale Énergie Climat), ce service se compose de 32 guichets uniques répartis dans chaque département. Le guichet unique porté par le CAUE 82 comprend trois Conseillers énergie, qui orientent les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs démarches de rénovation et d'amélioration énergétique de leur logement. Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 remplace ainsi l'Espace Info énergie, actif depuis 2006 et qui avait rejoint en 2018 le réseau Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique (FAIRE) piloté par l'ADEME.</p>	<p>Pôle Communauté de communes 320 route d'Auch 82600 Verdun-sur-Garonne</p>	<p>3ème mercredi du mois 05 67 92 82 82 ou prise de RDV en ligne : https://www.les-caue-occitanie.fr/tarn-et-garonne/prenez-vous-en-ligne</p>
---	---	---	--	--